

Section I: Identification and JP Status

Cultural Heritage and the Creative Industries as a Vehicle for Development in Morocco

Semester: 2-10

Country	Morocco
Thematic Window	Culture and Development
MDGF Atlas Project	
Program title	Cultural Heritage and the Creative Industries as a Vehicle for Development in Morocco
Report Number	
Reporting Period	2-10
Programme Duration	
Official Starting Date	
Participating UN Organizations	* UNDP * UNESCO * UNFPA * UNIDO * UNIFEM

Implementing Partners

- * Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces de l'oriental
- * Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud / Programme Oasis du Sud (POS)
- * Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc
- * Délégation de l'Entraide National (Représentativité de Guelmim)
- * Délégation du Ministère de la Culture (Direction régionale de Guelmim Smara)

- * Délégation du Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime (Guelmim)
- * Délégation du Ministère du Tourisme (Direction régionale de Guelmim Smara)
- * Fondation Al Andalus
- * Fondation ONA
- * Haut Commissariat au Plan
- * Haut Commissariat aux Eaux & Forêts
- * Initiative Nationale pour le Développement Humain
- * Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine
- * Institut Royal de la Culture Amazighe
- * La commune d'Assa
- * La Commune d'Ifrane de l'Anti Atlas
- * La Commune de Foum el hisn
- * La Municipalité d'Akka à Tata
- * La Wilaya de Guelmim-Tata-Assa Zag
- * Ministère de la Culture, Coordinateur national de la mise en œuvre du Programme
- * Ministère de l'Energie et des Mines
- * Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace / Direction de l'Architecture Direction de l'Aménagement du Territoire)
- * Ministère de la Communication
- * Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique,
- * Ministère de l'Intérieur / Direction Générale des Collectivités Locales
- * Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
- * Ministère des Finances et de l'Economie
- * Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
- * Ministère du Développement Social de la Famille et de la Solidarité
- * Ministère du Tourisme et de l'Artisanat
- * Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
- * Pôle de Compétences Patrimoine Culturel
- * Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision
- * La Commune d'Assrir

Budget Summary

Total Approved Budget

UNESCO	\$2,660,050.00
UNDP	\$524,785.00
UNIDO	\$469,597.00
UNIFEM	\$466,587.00
UNFPA	\$551,878.00
Total	\$4,672,897.00

Total Amount of Transferred To Date

UNESCO	\$2,307,998.00
UNDP	\$469,360.00
UNIDO	\$389,684.00
UNIFEM	\$355,787.00
UNFPA	\$204,000.00
Total	\$3,726,829.00

Total Budget Committed To Date

UNESCO	\$1,412,395.28
UNDP	\$469,360.00
UNIDO	\$389,684.00
UNIFEM	\$333,272.00
UNFPA	\$0.00
Total	\$2,604,711.28

Total Budget Disbursed To Date

UNESCO	\$810,362.10
UNDP	\$208,331.85
UNIDO	\$321,396.00

UNIFEM	\$321,701.26
UNFPA	
Total	\$1,661,791.21

Donors

As you can understand, one of the Goals of the MDG-F is to generate interest and attract funding from other donors. In order to be able to report on this goal in 2010, we would require you to advise us if there has been any complementary financing provided in 2010 for each programme as per following example:

Amount in thousands of US\$

Type	Donor	Tot al	For 2010	For 2011	For 2012
Parallel					
Cost Share					
Counter part	Partenaires gouvernementaux (Agence du Sud, Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement de l'Espace, INDH), Communes rurales, Porteurs de projets (Coopérative, association)	111	1110	0	

DEFINITIONS

1) PARALLEL FINANCING – refers to financing activities related to or complementary to the programme but whose funds are NOT channeled through UN agencies. Example: JAICA decides to finance 10 additional seminars to disseminate the objectives of the programme in additional communities.

2) COST SHARING – refers to financing that is channeled through one or more of the UN agencies executing a particular programme. Example: The Government of Italy gives UNESCO the equivalent of US \$ 200,000 to be spent on activities that expand the reach of planned activities and these funds are channeled through UNESCO.

3) COUNTERPART FUNDS - refers to funds provided by one or several government agencies (in kind or in cash) to expand the reach of the programme. These funds may or may not be channeled through a UN agency. Example: The Ministry of Water donates land to build a pilot 'village water treatment plant' The value of the contribution in kind or the amount of local currency contributed (if in cash) must be recalculated in US \$ and the resulting amount(s) is what is reported in the table above.

Direct Beneficiaries

Targeted Number	Men	Men from Ethnic Groups	Women	Women from Ethnic Groups	Boys	Girls	National Institutions	Local Institutions
-----------------	-----	------------------------	-------	--------------------------	------	-------	-----------------------	--------------------

Section II: JP Progress

1 Narrative on progress, obstacles and contingency Measures

Please provide a brief overall assessment (250 words) of the extent to which the joint programme components are progressing in relation to expected outcomes and outputs, as well as any measures taken for the sustainability of the joint programme during the reporting period. Please, provide examples if relevant. Try to describe facts avoiding interpretations or personal opinions

Progress in outcomes

A ce stade de la mise en œuvre, le Programme est en bonne voie vers la réalisation de ses objectifs. Cette progression notable est à attribuer, essentiellement, à la création, aux niveaux national et local, de partenariats solides, qui ont permis de mieux coordonner et intensifier les efforts vers l'atteinte des résultats escomptés :

Résultat 1 : Les atouts du patrimoine culturel dans le développement économique et social sont aujourd'hui unanimement reconnus par les institutions en charge du patrimoine culturel et les différents acteurs de développement et sont parfaitement intégrés dans la stratégie nationale du patrimoine culturel, en tenant compte de la dimension Genre. Le document définitif de ladite stratégie, ainsi que les mécanismes (Charte nationale, plan de plaidoyer et de diffusion, dispositif de coordination, ...) qui vont assurer sa diffusion, son appropriation et la coordination de sa mise en œuvre sont en cours de finalisation.

Résultat 2 : D'autres actions du programme ont concerné l'amélioration du niveau de compétence et le renforcement des capacités des professionnels et intervenants dans le domaine du patrimoine culturel, à travers l'élaboration d'un plan de formation et l'organisation de sessions de formation au niveau national et dans les 4 régions initialement ciblées par le Programme. En outre, le Programme a contribué à doter ces professionnels de plusieurs outils leur permettant une meilleure gestion, conservation et promotion du patrimoine culturel.

Résultat 3 : Une part importante du Programme a été réservée au renforcement et à l'accompagnement de la population locale au niveau de la zone de convergence, essentiellement les femmes et les jeunes, en vue de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie et lutter contre la pauvreté. La mise en œuvre d'actions appropriées de développement des industries culturelles et créatives et la réalisation de projets prioritaires inscrits dans le cadre des plans de développement communaux, dont l'élaboration est appuyée dans le cadre du Programme, ont engendré un impact visible et très positif au niveau de la région et a permis l'adoption des principes et orientations du Programme que ce soit par les autorités et institutionnels locaux que par la population bénéficiaire.

Résultat 4 : D'autres efforts ont été consentis en vue de mettre l'accent sur le rôle des femmes et des jeunes dans le processus de développement local, notamment via l'élaboration d'une étude socioculturelle sur les valeurs et les traditions qui influencent l'inclusion des femmes et valorisent leur rôle dans la réalisation des OMD dans les Provinces Oasiennes.

Progress in outputs

Produit 1

Les données actualisées et sensibles au genre sur le potentiel social et économique du patrimoine culturel marocain, nécessaires à l'élaboration d'une stratégie nationale, sont disponibles :

- Document d'analyse et de mise à jour des données sur le patrimoine culturel disponible et en cours de diffusion
- Études sur l'économie du patrimoine culturel marocain disponibles et en cours de diffusion (Étude globale, étude spécifique aux 4 régions d'intervention du programme,

document de synthèse des priorités et recommandations)

- Document de référence définissant le patrimoine culturel et ses composantes disponible et en cours de diffusion
- Étude sur la connaissance, la perception et l'attitude de la population marocaine vis-à-vis de son patrimoine culturel disponible et en cours de diffusion
- Étude sur l'état de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine culturel marocain disponible.

Produit 2

Le processus d'élaboration d'une stratégie nationale déclinée en plan d'actions est arrivé à sa phase finale. La dernière réunion du processus de consultation autour de la stratégie nationale a eu lieu le 09/12/2010. Le document final de la stratégie nationale est en cours de rédaction.

En parallèle, plusieurs documents d'appui, de plaidoyer et de diffusion de la stratégie nationale sont en cours de préparation :

- Une charte nationale de préservation du patrimoine culturel
- Un plan de plaidoyer et de diffusion de la stratégie nationale.

Produit 3

Une version préliminaire du document définissant les rôles des intervenants dans le domaine du patrimoine est disponible. Sa finalisation est en cours.

Les activités du Produit 3 portant sur la définition des prérogatives des intervenants institutionnels en charge du patrimoine culturel et la coordination des actions de la stratégie nationale sont en cours de mise en œuvre.

Produit 4

Plusieurs outils de gestion et de valorisation du patrimoine culturel ont été mis en place :

- Un projet de texte révisant la loi sur le patrimoine a été préparé
- Un document sur les mécanismes de mise en place du système de gestion des Trésors Humains Vivants est disponible
- Les actions visant la mise à niveau du système d'inventaire du patrimoine culturel ont été réalisées : élaboration des documents de stratégie et de méthodologie de l'inventaire et mise en place d'un système de documentation de l'inventaire général du patrimoine culturel marocain avec interface publique (site Web).
- Un système d'information géographique (SIG) du patrimoine culturel est en cours de développement.

Produit 5

Dans le cadre du renforcement des capacités des professionnels et acteurs intervenants sur le patrimoine culturel :

- Un plan de formation a été élaboré
- Plusieurs formations ont été assurées au profit des professionnels du patrimoine et acteurs locaux intervenants sur le patrimoine culturel (Elus, administrations locales, ONG, associations...) dans les 4 régions cibles du programme.
- Une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires des formations est programmée pour la 3ème année du programme.

Produit 6

Plusieurs mécanismes de diffusion de l'information relative au patrimoine culturel ont été développés :

- Un portail du patrimoine culturel a été finalisé. Son lancement officiel est planifié au début de la 3ème année du programme
- Un film documentaire sur le patrimoine culturel a été préparé. Sa diffusion sur les chaînes de télévision nationales est prévue au cours de la 3ème année du programme.

-En outre, une campagne de sensibilisation sur l'état et le potentiel du patrimoine culturel, sensible au genre, dans les écoles, les lycées et les maisons de jeunes est en cours d'élaboration.

Produit 7

L'activité relative à l'intégration de la composante Culture et des préoccupations de genre dans les Plans de développement communaux des 4 communes ciblées au niveau de la zone de convergence du programme a été achevée durant ce semestre dès lors que les livrables relatifs à ce travail sont finalisés. Par ailleurs, une analyse du PCD d'Akka Ighane (Province de Tata) en utilisant les outils de la budgétisation sensible au Genre (BSG Locale), est en cours d'élaboration et un appui technique est apporté pour la réalisation du PCD d'Oum Elgardane.

Les effets relatifs à ce produit vont au-delà des communes ciblées : le programme conjoint a permis de sensibiliser un grand nombre de partenaires locaux à l'importance de la valorisation du patrimoine culturel comme vecteur de développement. L'intégration de la composante 'culturelle' dans la planification locale ne s'arrête donc pas là, et continuera à être assurée dans les prochains PCDs appuyés dans le cadre du « programme oasis sud », récemment intitulé 'programme de développement territorial durable du sud' qui couvrent maintenant deux provinces supplémentaires, et un total de 49 communes.

Concernant la mise en œuvre des projets prioritaires : (1) l'aménagement d'une ancienne Zaooui et sa réhabilitation en espace d'animation, de rencontres et d'échanges culturels et religieux (projet achevé), (2) la mise en place d'un bureau d'information touristique oasien qui contiendra un point de vente de produits de terroirs (la résiliation du contrat avec l'entrepreneur ont mené à un arrêt des travaux. La relance du marché est prévu pour début 2011), (3) la mise en place d'une Maison de l'Artisanat de Fam el Hisn (l'appel d'offre pour les travaux de construction a été lancé en décembre 2010. Les travaux débiteront incessamment), (4) la mise en place d'une scène de production (théâtre) pour la promotion et la valorisation de la danse locale « Ganga et Guedra » (le marché n'a pas été lancé ; l'étude relative au patrimoine immatériel a mis en exergue l'existence d'un potentiel avis contraire relatif à ce projet de la part de certains membres de l'association et de la population; une réunion locale de concertation aura lieu afin de statuer sur le maintien des plans de ce projet). L'étude mentionnée a mené aux premiers livrables: un état des lieux et une brochure informative sur cette musique locale traditionnelle. (5) Les travaux de réhabilitation du Ksar Laachoria vont débiter en janvier 2010 suite à la signature du contrat de construction. Les activités relatives à la documentation sont arrêtées en raison du départ du stagiaire VNU.

Par ailleurs, un plan d'action pour la mise en place de deux circuits touristiques culturels dans la zone de convergence du programme a été élaboré et soumis par le programme de développement territorial durable du sud.

Produit 8

Plusieurs activités visant l'expérimentation de nouvelles approches dans les secteurs du livre et de la musique, de la danse et de l'art chorégraphique ont été mise en œuvre :

- Élaboration d'un catalogue sélectif des manuscrits de grand intérêt scientifique, culturel et artistique avec version en base de données numérique.
- Élaboration d'études d'identification des musiques et danses traditionnelles et modernes dans les 4 régions d'intervention du programme.

En outre :

- des ateliers de formation des professionnels et associations de proximité spécialisées dans la musique et la danse sont programmés dans les 4 régions du programme à partir du 20/01/2011

-Un travail de réseautique de ces professionnels et associations suivra l'organisation des ateliers de formation.

Produit 9

Les efforts de structuration du secteur de l'artisanat et des Industries Créatives, d'information, et de formation de la population aux bonnes conditions de production et de valorisation des produits locaux tout en valorisant les savoirs faire locaux, ont été poursuivis. Ainsi, plusieurs formations ont été organisées durant ce semestre :

- Formation des femmes de deux coopératives à la fabrication de tentes démontables en tenant compte des recommandations faites lors de la formation initiale.
- Formation des femmes à la fabrication et design de modèles d'accessoires pour équiper l'intérieur des tentes.

En parallèle, un guide de fabrication et de montage des nouveaux modèles de tentes a été élaboré.

L'association Docteur Fatiha qui a initié une démarche de design contemporain pour la vannerie a fait une proposition de prototype de produits pour chaque coopérative membre du GIE accompagné d'un manuel de coloration et d'un manuel de motifs traditionnels. La prochaine étape est la formation et la finalisation des prototypes par les coopératives afin de pouvoir passer à la recherche de marché de commercialisation.

Une étude d'identification des savoir-faire en voie de disparition susceptibles de générer des revenus pour les femmes, les jeunes et les populations marginalisées est en cours d'élaboration.

Produit 11

Dans le cadre de ce produit et afin de Répondre à une volonté d'accentuer les efforts entrepris dans le cadre de la de la promotion et de la sensibilisation des acteurs de la société civile et des associations féminines, quant à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), Le Programme de développement territorial durable du sud, avec l'appui de l'UNIFEM a organisé des ateliers d'informations et de sensibilisation dans la Province de Tata.

Ces Ateliers Organisés s'inscrivent dans le cadre de la réalisation d'un « Argumentaire et développement d'actions de sensibilisation sur la contribution des femmes et des jeunes à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. ».

Les objectifs visés par ces ateliers étaient comme suit :

- Initier un programme de sensibilisation des populations cibles sur le rôle des femmes et des jeunes pour la réalisation des OMD (Akka, Akka Ighane, Oum El Gardane, et Fom Zguid).
- Identification et collecte de document de plaidoyer et données pertinentes pour l'élaboration de l'argumentaire.
- Réalisation de portrait de femmes.

Aussi, les Termes de Référence pour la Documentation et communication sur des projets visant la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel, des produits du terroir et du tourisme durable, ont été relancés.

Measures taken for the sustainability of the joint programme

La mise en œuvre du programme contribue à son échelle à faire tomber les cloisons existantes, d'une part, entre les agences du SNU, entre les institutions nationales et d'autre part entre ces deux ensembles ce qui va vers la réalisation de l'un des principaux objectifs des Programmes Conjoints à savoir la coordination des efforts et des moyens entre Agences et avec les partenaires nationaux. Le Programme permet également de renforcer une synergie institutionnelle aux niveaux national et local et la réalisation des activités est effectuée par une équipe multidisciplinaire dans un esprit de complémentarité et d'échange d'expériences, ce qui permet actuellement et pour le long terme un transfert de connaissances entre les différents partenaires et l'acquisition de compétences dans le domaine de la gestion de projets. Par ailleurs, le programme s'appuie sur des projets existants, pilotés par les partenaires nationaux, ce qui permet la conjonction des efforts, donne une grande poussée à ces projets et permet au Programme d'avoir une assise et

de s'assurer la pérennisation de ses actions et l'adoption de ses principes, à la fois au niveau national et local.

Are there difficulties in the implementation?

UN agency Coordination

Coordination with Government

Coordination within the Government (s)

Administrative / Financial

Management: 1. Activity and output management. 2. Governance/Decision Making 4.Accountability

Joint Programme design

What are the causes of these difficulties?

External to the Joint Programme

Briefly describe the current difficulties the Joint Programme is facing

- Les objectifs du Programme sont ambitieux par rapport à la durée du Programme ;

- Le Programme Conjoint apporte un nouveau système de coordination et de mise en œuvre auquel ne sont pas adaptés les mécanismes de gestion aussi bien des Agences du SNU que des partenaires nationaux ;

- Zones d'intervention prioritaires trop nombreuses étendues et éloignées ;

Briefly describe the current external difficulties that delay implementation

- Les partenaires du Programme (partie nationale et agences du SNU) obéissent à leurs propres mandats, règles et procédures administratives et priorité, ce qui entrave le maintien d'un niveau constant de coordination/concertation et participation de tous les partenaires pour la mise en œuvre des activités du Programme ;

- Diversité des interlocuteurs au sein d'un même département ;

- Difficultés d'implication des services décentralisés des partenaires directs (Culture, Artisanat & Tourisme),

- Faible implication de la société civile et du secteur privé opérant dans le domaine de la culture en raison de leur faible organisation et la non émergence d'entités leaders en termes de représentativité ;

- Manque d'expertise spécialisée dans les domaines d'intervention du Programme (Patrimoine et développement, Genre..) ;

- Sensibilité politique et sociale de la zone de Convergence ;

- L'action associative est faible dans le domaine du patrimoine culturel, ce qui entrave leur implication dans la réalisation de projets visant la préservation et la promotion de ce dernier ;

- Les différents niveaux d'interventions (national/local) rendent difficile la coordination/concertation entre les entités nationales des différents niveaux d'intervention,

- Restructuration de certains partenaires clés du Programme à savoir le Programme De développement territorial durable du Sud (Ex POS) et changements permanents des points focaux des partenaires.

Explain the actions that are or will be taken to eliminate or mitigate the difficulties

- Demande d'extension de la durée du Programme;

- Révision des activités et du Budget du Programme pour optimiser l'atteinte des objectifs et assurer un impact direct.

- Révision des cibles et indicateurs (smart et chiffrés) définies dans le document du Programme et leur décalage par rapport à la planification annuelle du Programme ;

- Réduction du nombre des zones cibles à deux au lieu de 4 : Zone de convergence et Région de l'Oriental ;

- Organisation de plusieurs réunions de concertation avec les présidents des communes (Renforcer les contacts) ;
 - Implication et renforcement des capacités des ONGs locales dans les domaines du genre et de la préservation du patrimoine culturel;
- Mettre en place un dispositif de suivi de la mise en œuvre du Programme qui assure l'intervention conjointe de toutes les agences et partenaires nationaux et leur implication.

2 Inter-Agency Coordination and Delivering as One

Is the joint programme still in line with the UNDAF?

Yes true
No false

If not, does the joint programme fit the national strategies?

Yes
No

What types of coordination mechanisms

Afin d'assurer une mise en œuvre conjointe du Programme, plusieurs mécanismes ont été conçus. Ces mécanismes, répondant aux guidelines du Fonds OMD, sont adaptés aux nécessités de coordination et de prise de décision participative du programme.

Cette structure de gouvernance a été mise en place pour faciliter des processus participatifs de prise de décision et de coordination.

Premièrement, le Comité National de Coordination (CNC), formé par le Ministère des Affaires Etrangères et la Coopération (co-président), la Coopération Espagnole et le Coordonnateur Résident (co-président), joue le rôle d'instance de coordination et d'orientation stratégique des programmes financés à travers le Fonds OMD. Dans le cadre de ces réunions, le Ministère de la Culture ainsi que l'UNESCO, en tant que chefs de file, ainsi que la coordinatrice du Programme, sont invités à participer afin d'ajouter des éléments essentiels, expliquer les tenants et les aboutissants de certaines décisions ou actions mais aussi prendre note des instructions et des orientations du CNC. Le CNC se réunit, normalement, tous les trois mois.

La deuxième instance de coordination et de prise de décision stratégique est le Comité de Gestion du Programme (CGP). Ce comité intègre d'une part le Ministère de la Culture en tant que coordonnateur national du programme, et les agences participantes au programme, ainsi que des représentants du Comité National de Coordination. Ce comité est chargé d'assurer la coordination opérationnelle du programme ainsi que le suivi de la mise en œuvre. Au sein de cette instance, la prise de décision se fait de façon consensuelle et participative. Si nécessaire toute institution ou partenaire du programme peut être invité à y participer pour consultation et concertation. Le CGP a la capacité de réajuster le programme selon l'évolution de sa mise en œuvre, et ce sous la supervision du CNC. Le CGP du Programme se réunit une fois par mois ou plus en fonction du besoin.

Pour permettre une bonne coordination et collaboration entre les deux parties, l'UNESCO ainsi que le Ministère de la Culture ont été identifiés comme chefs de file. D'une part, l'UNESCO est en charge d'assurer la coordination inter-agences et le suivi du programme. De sa part, le Ministère de la Culture est aussi chargé d'assurer la coordination interinstitutionnelle et des partenaires nationaux pour une bonne mise en œuvre du programme.

Une Unité de Gestion a été basée au niveau du partenaire chef de file. Cette unité comprenait une coordinatrice et une assistante, ainsi qu'un chauffeur. Actuellement il se trouve

que le poste de l'assistante n'est pas occupé et son recrutement n'est plus prévu. La coordinatrice du programme est chargée d'assurer la liaison entre toutes les instances de coordination et les partenaires, et de suivre sur base continue la mise en œuvre du programme en collaboration avec les agences et les partenaires du programme. La Coordinatrice est chargée de faciliter un système de communication et d'échange d'information, d'organiser toutes les missions et visites de terrain ainsi que de veiller à l'élaboration d'un système de reporting qualitatif et d'assurer le suivi et évaluation du programme exigés par les procédures du Fonds OMD.

Pour établir les responsabilités de toutes ces instances de coordination et de clarifier le rôle de chaque mécanisme de coordination, un Manuel de Procédures a été élaboré et est destiné aux utilisateurs pour faciliter la coordination et la mise en œuvre de ce programme.

La coordination entre les deux programmes OMD, Genre et Culture, au Maroc se fait au niveau du Comité National de Coordination et à travers le partage d'expériences et de leçons apprises.

Afin de faciliter au Coordonnateur Résident son rôle de co-président du CNC et d'interlocuteur direct du Secrétariat du Fonds OMD à NY un poste a été créé. Ce poste est chargé d'assurer le Secrétariat du CNC et la liaison entre les équipes des programmes OMD, le CNC et le Secrétariat du Fonds OMD. Le rôle de cette personne ressource est important pour la coordination de tous les mécanismes de mise en œuvre des programmes OMD.

Please provide the values for each category of the indicator table below

Indicators	Baseline Value	Means of verification	Collection methods
Number of managerial practices (financial, procurement, etc) implemented jointly by the UN implementing agencies for MDF-F JPs	06	Fiches de projets, Etudes techniques, Rapports de Missions, Plans annuels colorés, Rapports semestriels et annuels	Consultation des documents et rapports produits. Visites de terrain

Number of joint analytical work (studies, diagnostic) undertaken jointly by UN implementing agencies for MDG-F JPs

09

Rapports des Études élaborées,

Consultation des documents et rapports produits ;

Rapports de business plans,

Fiches d'évaluation des formations;

Rapports de Missions,

Consultation des listes des participants aux formations.

Statuts des GIE

Rapports des formations

Number of joint missions undertaken jointly by UN implementing agencies for MDG-F JPs

3 Development Effectiveness: Paris Declaration and Accra Agenda for Action

Are Government and other national implementation partners involved in the implementation of activities and the delivery of outputs?

Not Involved false
Slightly involved false
Fairly involved true
Fully involved false

In what kind of decisions and activities is the government involved?

Policy/decision making
Management: budget
Management: procurement
Management: service provision

Who leads and/or chair the PMC?

Le CGP a été, à cette date, présidé par l'UNESCO. Suite aux recommandations du Secrétariat du MDGf, il a été décidé que le Ministère de la Culture copréside le CGP auprès de l'UNESCO.

Number of meetings with PMC chair

Is civil society involved in the implementation of activities and the delivery of outputs?

Not involved false
Slightly involved false
Fairly involved true
Fully involved false

In what kind of decisions and activities is the civil society involved?

Management: other, specify

Au niveau national, une association de professionnels du Patrimoine a été recrutée par le Programme pour la mise en oeuvre de l'activité relative à l'élaboration et à la mise en oeuvre des actions de sensibilisation sur l'état et le potentiel du patrimoine culturel à l'adresse de la population marocaine, notamment les jeunes dans les écoles, les lycées et les maisons de jeunes.

Au niveau local, la société civile, notamment, les coopératives et associations sont engagées dans la mise en oeuvre en tant que partenaire de développement local : ils bénéficient des activités liées au renforcement de capacités et contribuent fortement à la mise en oeuvre des projets prioritaires en tant que porteurs de projet.

Au niveau de la zone de convergence, certaines coopératives appuyées dans le cadre du Programme arrivent actuellement à contribuer financièrement au développement de leurs activités notamment en ce qui concerne l'acquisition des locaux, la matière première..

Are the citizens involved in the implementation of activities and the delivery of outputs?

Not involved true
Slightly involved false
Fairly involved false
Fully involved false

In what kind of decisions and activities are the citizens involved?

Where is the joint programme management unit seated?

National Government

Current situation

La sensibilisation et le renforcement des capacités des partenaires nationaux et des bénéficiaires tout au long de la mise en oeuvre du programme a permis l'implication de la partie nationale et l'appropriation des résultats pour assurer la durabilité des expériences et la mise en oeuvre des stratégies élaborées. Au niveau de la zone de convergence, ces mêmes efforts de sensibilisation et de renforcement des capacités sont consentis, à l'attention des élus, des ONGs, des coopératives... et ont fortement contribué à l'appropriation locale des efforts de développement. En outre, un accompagnement technique a été assuré aux porteurs de projets les rendant autonomes et entièrement impliqués dans la gestion de leurs projets.

Cette expérience menée dans la zone de convergence et qui a donné ses fruits sera dupliquées dans la région de l'oriental, où les efforts de toutes les agences avec leurs partenaires nationaux seront déployés pour insuffler une dynamique de développement basé sur le Patrimoine et accompagner les autorités et la population local dans leur lutte contre la pauvreté.

4 Communication and Advocacy

Has the JP articulated an advocacy & communication strategy that helps advance its policy objectives and development outcomes?

Yes false
No true

Please provide a brief explanation of the objectives, key elements and target audience of this strategy

En parallèle, avec les actions ponctuelles de communication et de plaidoyer, inscrites dans le cadre des produits du programme et de l'activité transversale consacrée à la Documentation, Publication, Échange et Diffusion des expériences, la Stratégie Communication du Focus Country a été associée à la Campagne sur les OMD initiée par le SNU. Plusieurs activités ont, donc, été organisées dans ce cadre :

- Journée de Lancement de la Campagne : (Conférence de presse, Exposition, Concert)
- Participation du Programme aux Séminaires et Ateliers de sensibilisation aux OMD organisés dans les Universités de Tanger et Oujda. Les objectifs de ces rencontres étant de Sensibiliser les étudiants et les encourager à orienter leurs recherches vers des thématiques en lien avec les OMD et Sensibiliser les enseignants à inclure la problématique des OMD dans le cursus universitaire.
- Production d'un Spot publicitaire sur les OMD diffusé dans les chaînes nationales.

What concrete gains are the advocacy and communication efforts outlined in the JP and/or national strategy contributing towards achieving?

Increased awareness on MDG related issues amongst citizens and governments

Increased dialogue among citizens, civil society, local national government in relation to development policy and practice

New/adopted policy and legislation that advance MDGs and related goals

Key moments/events of social mobilization that highlight issues

Media outreach and advocacy

What is the number and type of partnerships that have been established amongst different sectors of society to promote the achievement of the MDGs and related goals?

Faith-based organizations

Social networks/coalitions

Local citizen groups

Private sector

Academic institutions

Media groups and journalist

Other

What outreach activities do the programme implement to ensure that local citizens have adequate access to information on the programme and opportunities to actively participate?

Use of local communication mediums such radio, theatre groups, newspapers

Le Programme participe souvent aux événements nationaux (festivals, salons..) pour communiquer autour de ses réalisations et de ses objectifs auprès de la société civile et de la populations. Les animateurs des Stands œuvrent à faciliter l'accès des visiteurs à l'information et à les inciter à collaborer à la réalisation des activités du Programme (ONG...)

Exemples de manifestations :

- Salon de l'Agriculture de Meknès
- Mousseem de Tan Tan;
- Salon du Livre de Meknès.

Capacity building/trainings

Le Programme participe souvent aux événements nationaux (festivals, salons..) pour communiquer autour de ses réalisations et de ses objectifs auprès de la société civile et de la populations. Les animateurs des Stands œuvrent à faciliter l'accès des visiteurs à l'information et à les inciter à collaborer à la réalisation des activités du Programme (ONG...)

Exemples de manifestations :

- Salon de l'Agriculture de Meknès
- Mousseem de Tan Tan;
- Salon du Livre de Meknès.

Others

Le Programme participe souvent aux événements nationaux (festivals, salons..) pour communiquer autour de ses réalisations et de ses objectifs auprès de la société civile et de la populations. Les animateurs des Stands œuvrent à faciliter l'accès des visiteurs à l'information et à les inciter à collaborer à la réalisation des activités du Programme (ONG...)

Exemples de manifestations :

- Salon de l'Agriculture de Meknès
- Mousseem de Tan Tan;
- Salon du Livre de Meknès.

Section III: Millenium Development Goals

Millenium Development Goals

Additional Narrative Comments

Please provide any relevant information and contributions of the programme to de MDGs, whether at national or local level

Le présent Programme vise la réalisation de trois types d'activités ; l'appui à l'élaboration des stratégies et politiques nationales en matière de patrimoine culturel et industries créatives, le plaidoyer autour de ces thématiques et leur rôle en tant que vecteur essentiel pour le développement, et l'appui à la concrétisation d'expériences pilotes, de modèles d'intervention et d'outils méthodologiques dans les deux zones prioritaires du Programme, en vue de leur généralisation à tout le pays. Ces activités contribueront à l'avancement de la réalisation des OMD au Maroc en particulier à l'échelle locale (zone de convergence et région de l'oriental) ou l'on vise un impact visible sur la réalisation des OMD notamment la lutte contre la pauvreté et la mise en pratique de la bonne gouvernance.

Please provide other comments you would like to communicate to the MDG-F Secretariat

Section IV: General Thematic Indicators

1 The development of government policies for the effective management of the country's cultural heritage and tourism sector strengthened and supported

1.1 Number of laws, policies or plans supported by the programme that explicitly aim to mainstream cultural diversity, and strengthen national and local government capacity to support the cultural and tourism sector.

Policies	
National	01
Local	
Laws	
National	02
Local	
Plans	
National	
Local	04

1.2 Please briefly provide some contextual information on the law, policy or plan and the country/municipality where it will be implemented (base line, stage of development and approval, potential impact,):

- Appui à l'élaboration de la stratégie nationale pour la préservation, la mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel déclinée en plan d'actions prioritaires. L'élaboration de cette stratégie a été ponctuée par des Séminaires/Ateliers/Réunions de consultation et de concertation interinstitutionnelle et intersectorielle en présence de tous les intervenants dans le domaine. Cette stratégie aboutira à l'adoption d'une vision partagée par tous les intervenants pour la protection, la mise en valeur et la promotion du Patrimoine. La stratégie tablera également sur la complémentarité des rôles des parties concernées, laquelle constitue un facteur déterminant pour une meilleure exécution de cette politique.

- Appui à la révision de la nouvelle loi du patrimoine national sur la base d'une large concertation publique et institutionnelle pour présentation au Secrétariat Général du Gouvernement. La révision de cette loi a été le sujet de plusieurs réunions de consultation et de concertation multisectorielle en présence de toutes les parties concernées. Ce

texte de loi aura un grand impact sur la préservation et la protection du Patrimoine Culturel et naturel du Maroc.

- Mise en place d'un cadre juridique régissant les Trésors Humains Vivants (décret d'application). Plusieurs Réunions de consultation et de concertation multisectorielles ont été consacrées à la formulation de ce cadre juridique et ce en présence de toutes les parties concernées. Ce cadre juridique permettra de recenser, reconnaître et mettre en valeur les détenteurs de savoirs faire traditionnels.

- Appui à l'élaboration de 6 plans stratégiques de développement communaux (PCD) pour l'intégration des priorités de valorisation du patrimoine culturel et de l'Approche genre. Les Communes concernées sont : Asrir, Fom Ihcen, Ifrane de l'anti atlas, Assa, Akka Ighane et Oum El Gardane, toutes situées dans la zone de Convergence. Plusieurs ateliers de concertations et de consultations ont été organisés tout le long de l'élaboration de ces PCDs. Ces PCDs contribueront et régiront le développement des communes concernées au niveau social, économique et culturel en mettant l'accent sur le rôle des femmes et des jeunes pour la concrétisation de ce développement. Ils permettront également de concrétiser le lien entre culture et le développement.

1.3 Sector in which the law, policy or plan is focused

Management and conservation of natural and cultural heritage

La stratégie, le cadre juridique et les plans dont l'élaboration est appuyée dans le cadre de ce Programme, contribueront entre autres à :

- *La Définition de la politique nationale pour la gestion du patrimoine;*
- *Le Renforcement du cadre juridique et institutionnel en lien avec le Patrimoine Culturel, sa préservation, sa gestion et sa promotion en tant que vecteurs de développement;*
- *La Promotion de la création d'espaces culturels dans le plan d'action de la stratégie nationale ;*
- *L'appui aux développement de structures touristiques dans la zone de convergence (PCDs);*
- *La Mise à niveau du système d'inventaire du patrimoine culturel et développement d'un SIG.*

Tourism infrastructure

La stratégie, le cadre juridique et les plans dont l'élaboration est appuyée dans le cadre de ce Programme, contribueront entre autres à :

- *La Définition de la politique nationale pour la gestion du patrimoine;*
- *Le Renforcement du cadre juridique et institutionnel en lien avec le Patrimoine Culturel, sa préservation, sa gestion et sa promotion en tant que vecteurs de développement;*
- *La Promotion de la création d'espaces culturels dans le plan d'action de la stratégie nationale ;*
- *L'appui aux développement de structures touristiques dans la zone de convergence (PCDs);*
- *La Mise à niveau du système d'inventaire du patrimoine culturel et développement d'un SIG.*

Cultural industries

La stratégie, le cadre juridique et les plans dont l'élaboration est appuyée dans le cadre de ce Programme, contribueront entre autres à :

- *La Définition de la politique nationale pour la gestion du patrimoine;*
- *Le Renforcement du cadre juridique et institutionnel en lien avec le Patrimoine Culturel, sa préservation, sa gestion et sa promotion en tant que vecteurs de développement;*
- *La Promotion de la création d'espaces culturels dans le plan d'action de la stratégie nationale ;*

- L'appui aux développement de structures touristiques dans la zone de convergence (PCDs);
- La Mise à niveau du système d'inventaire du patrimoine culturel et développement d'un SIG.

Statistics and information systems on natural and cultural heritage

La stratégie, le cadre juridique et les plans dont l'élaboration est appuyée dans le cadre de ce Programme, contribueront entre autres à :

- La Définition de la politique nationale pour la gestion du patrimoine;
- Le Renforcement du cadre juridique et institutionnel en lien avec le Patrimoine Culturel, sa préservation, sa gestion et sa promotion en tant que vecteurs de développement;
- La Promotion de la création d'espaces culturels dans le plan d'action de la stratégie nationale ;
- L'appui aux développement de structures touristiques dans la zone de convergence (PCDs);
- La Mise à niveau du système d'inventaire du patrimoine culturel et développement d'un SIG.

Comments: Please specify how indicator 1.1 addresses the selected sectors

1.4 Number of citizens and/or institutions directly affected by the law, policy or plan

Citizens

Total
Urban
Rural

National Public Institutions

Total
Urban
Rural

Local Public Institutions

Total
Urban
Rural

Private Sector Institutions

Total
Urban
Rural

1.5 Government budget allocated to cultural and tourism policies or programmes before the implementation of the Joint Programme

(annual)

National Budget 41.615.885

Il y a une multitude de départements institutionnels qui interviennent directement ou indirectement et à des échelles différentes dans le secteur de la culture, du tourisme et des industries créatives. Il est, par ailleurs, malaisé d'estimer ce budget au niveau local vu que nous ne sommes pas en mesure de collecter les données relatives aux parts consacrées à ces secteurs dans les budgets des services extérieurs des départements concernés, des communes et collectivités locales dans les zones ciblées par le Programme.

Le budget de l'Etat consacré à la culture pour l'année 2008 : 41.615.885\$ (source : Documents de la Loi de Finances de l'année 2008 (www.finances.gov.ma))

Local Budget

Il y a une multitude de départements institutionnels qui interviennent directement ou indirectement et à des échelles différentes dans le secteur de la culture, du tourisme et des industries créatives. Il est, par ailleurs, malaisé d'estimer ce budget au niveau local vu que nous ne sommes pas en mesure de collecter les données relatives aux parts consacrées à ces secteurs dans les budgets des services extérieurs des départements concernés, des communes et collectivités locales dans les zones ciblées par le Programme.

Le budget de l'Etat consacré à la culture pour l'année 2008 : 41.615.885\$ (source : Documents de la Loi de Finances de l'année 2008 (www.finances.gov.ma))

1.6 Variation (%) in the government budget allocated to cultural and tourism policies or interventions from the beginning of the programme to present time:

National Budget

Overall 24.5%

Triggered by the Joint Programme non applicable

Local Budget

Overall non applicable

Triggered by the Joint Programme non applicable

Comments

Le Pourcentage est calculé par rapport au budget de l'Etat des années 2008 et 2009 (budget de l'état consacré à la culture pour 2009 : 462.263.500 MAD) (source:Documents de la Loi de Finances de l'année 2009(www.finances.gov.ma))

La base de données du Budget de 2010 (répartition en code fonctionnel) n'est pas encore disponible sur le site du Ministère des finances pour permettre la comparaison.

2 Building the capacity of the cultural and tourism sector

2.1 Number of institutions and/or individuals with improved capacities through training, equipment and /or knowledge transferred

Public Institutions

Total 16

Private Sector Institutions

Total

Civil Servants

Total 2354

Women 1787

Men 567

2.2 Number of actions/events implemented that promote culture and/or tourism

Cultural events (fairs, etc)

Total

Number of participants

Cultural Infrastructure renovated or built

Total 01

Total number of citizens served by the infrastructure created

Tourism infrastructure created

Total 01

Other, Specify

Total

2.3 Number and type of mechanisms established with support from the joint programme that serve to document and/or collect statistics

on culture and tourism.

Workshops

Total number
Number of participants
Women
Men

Statistics

Total
National
Local

Information systems

Total
National
Local

Cultural heritage inventories

Total
National
Local

Other, Specify

Total
National
Local

3 Cultural and tourism potential leveraged for poverty reduction and development

3.1 Number of individuals with improved access to new markets where they can offer cultural and/or touristic services or products

Citizens

Total

Women
Men
% From Ethnic groups

Tourism service providers

Total
Women
Men
% From Ethnic Groups

Culture professionals

Total
Women
Men
% From Ethnic groups

Artists

Total
Women
Men
% From Ethnic groups

Artisans

Total
Women
Men
% From Ethnic groups

Others, specify

Total
Women
Men
% From Ethnic Groups

3.2 Based on available data, please indicate the number of individuals or groups supported by the joint programme that have experienced a positive impact on health, security and income

Citizens

Total
Women
Men
% From Ethnic Groups

Culture professionals

Total
Women
Men
% From Ethnic Groups

Artists

Total
Women
Men
% From Ethnic Groups

Cultural industries

Total
Women
Men
% From Ethnic Groups

Artisans

Total
Women
Men
% From Ethnic Groups

Entrepreneurs

Total
Women
Men
% From Ethnic Group

Tourism Industry

Total
Women

Men
% From Ethnic Groups

Others, specify

Total
Women
Men
% From Ethnic Groups

3.3 Percentage of the above mentioned beneficiaries that have improved their livelihoods in the following aspects

Income

% Of total beneficiaries

Basic social services (health, education, etc)

% Of total beneficiaries

Security

% Of total beneficiaries

Others, specify

% Of total beneficiaries

3.4 Number of individuals with improved access to cultural services, products and/or infrastructure

Citizens

Total
Women
Men
%from Ethnic groups

Culture Professionals

Total
Women
Men

%from Ethnic groups

Artists

Total

Women

Men

%from Ethnic groups

Cultural industries

Total

Women

Men

%from Ethnic groups

Artisans

Total

Women

Men

%from Ethnic groups

Entrepreneurs

Total

Women

Men

%from Ethnic groups

Tourism Industry

Total

Women

Men

%from Ethnic groups

Other, Specify

Total

Women

Men

%from Ethnic groups

Programme Conjoint de Coopération

*« Le Patrimoine Culturel et les Industries Créatives Comme Vecteurs de
Développement au Maroc »
2008-2010*

Cadre de Suivi du Programme

Novembre 2010

<u>Résultats attendus Produits</u>	<u>Indicateurs</u>	<u>Niveau de référence</u>	<u>Objectif global du PC</u>	<u>Réalisation de l'objectif à ce jour</u>	<u>Sources et moyens de vérification</u>	<u>Méthodes de collecte</u>	<u>Responsabilités</u>	<u>Risques et hypothèses</u>
<p>Effet 1 du Programme Conjoint : Les atouts du patrimoine culturel dans le développement économique et social sont reconnus et intégrés dans une stratégie nationale.</p> <p>Indicateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une stratégie nationale pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel, en tant que vecteur de développement ; - Existence d'un plan d'actions, précisant les rôles des intervenants et intégrant la préoccupation Genre. 								
<p>PRODUIT 1</p> <p>Connaissances sur le patrimoine culturel nécessaires à l'élaboration d'une stratégie nationale actualisées.</p>	<p>Indicateur :</p> <p>1.1 Disponibilité de données actualisées et sensibles au Genre sur le potentiel social et économique du patrimoine culturel.</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <p>Les connaissances sur le patrimoine culturel sont rares, éparses, non actualisées et peu sensibles au genre.</p>	<p>Cible 2011 :</p> <p>Les Données pertinentes pour l'élaboration d'une stratégie nationale sur le patrimoine sont collectées, actualisées et sensibles au genre.</p>	<p>Les données actualisées et sensibles au genre sur le potentiel social et économique du patrimoine culturel sont disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document d'analyse et de mise à jour des données sur le patrimoine culturel disponible - Etude sur l'économie du patrimoine culturel marocain disponible - Document de référence définissant le patrimoine culturel et ses composantes disponible - Etude sur la connaissance, la perception et l'attitude de la population marocaine vis-à-vis de son patrimoine disponible - Etude sur l'état de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine culturel marocain disponible. 	<p>Moyens de vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents produits ; - Rapports des réunions de consultation/c oncertation et de restitution des études, enquêtes et diagnostics ; - Comptes rendu des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels. 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation nationale ; - Consultation des listes des participants aux réunions. <p>Périodicité</p> <p>Trimestrielle</p> <p>Année</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2010 - 2011 	<p>UNESCO</p> <p>Ministère de la Culture</p>	<p>Hypothèses</p> <p>Disponibilité et accessibilité des données sur le patrimoine culturel.</p> <p>Risques</p> <p>Non disponibilité d'une expertise nationale qualifiée et disponibles pour la réalisation des tâches ;</p> <p>Obsolescence des données collectées.</p>

<p>PRODUIT 2</p> <p>Sur la base des connaissances acquises, une stratégie nationale pour la préservation, la mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel, est élaborée et déclinée en plan d'action.</p>	<p>Indicateur :</p> <p>2.1 Existence d'une stratégie nationale intégrant le genre, déclinée en plan d'actions.</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approches sectorielles pour la préservation, mise en valeur et promotion du patrimoine culturel insuffisamment affinées, institutionnalisées et divulguées. - Coordination intersectorielle insuffisante 	<p>Cible 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie nationale intégrant le genre et renforçant la coordination intersectorielle est élaborée. <p>Cible 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie nationale validée et diffusée par les pouvoirs publics auprès de l'ensemble des acteurs et intervenants de la société marocaine ; - Plan d'actions de la stratégie nationale élaboré. 	<p>Le processus d'élaboration d'une stratégie nationale déclinée en plan d'actions est arrivé à sa phase finale. La dernière réunion du processus de consultation autour de la stratégie nationale est programmée pour le 09/12/2010.</p>	<p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents produits ; - Rapports d'Ateliers ; - Documents de travail des ateliers ; - Rapport de restitution finale ; - Rapports et bilans d'activités des partenaires du programme ; - Comptes rendu des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels. 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation nationale ; - Consultation des listes des participants aux ateliers. <p>Périodicité</p> <p>Trimestrielle</p> <p>Années</p> <p>↑ - 2010 - 2011</p>	<p>UNESCO Ministère de la Culture</p>	<p>Hypothèses</p> <p>Expérience et capacité des partenaires d'exécution ;</p> <p>La nouvelle stratégie nationale multisectorielle recevra l'appui nécessaire du gouvernement et des partenaires ;</p> <p>Responsables de la planification et acteurs pleinement engagés dans le processus.</p> <p>Risques</p> <p>Cloisonnement excessif des différentes intervenants dans le domaine du Patrimoine ;</p> <p>Difficultés de mettre en œuvre une approche intersectorielle et transversale ;</p> <p>Décalage de la mise en œuvre dû à d'autres priorités des partenaires d'exécution ;</p> <p>Faible impact des politiques et stratégies dans le domaine du Patrimoine sur la réalité du terrain.</p>
---	---	---	--	---	--	--	---	---

<p>PRODUIT 3 :</p> <p>Rôles des différents intervenants institutionnels dans la gestion du patrimoine culturel bien définis, permettant une meilleure coordination des interventions.</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>3.1 Existence d'un document définissant les rôles des intervenants dans le domaine du Patrimoine.</p> <p>3.2 Nombre d'intervenants institutionnels sensibilisés à l'importance de la gestion coordonnée du patrimoine culturel.</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perceptions distinctes et parfois contradictoires des différents acteurs institutionnels quant à leur rôle dans l'intervention sur le patrimoine culturel ; - Cloisonnement des différents intervenants. 	<p>Cible 2010 :</p> <p>Document définissant les rôles des intervenants dans le domaine du Patrimoine, élaboré et validé.</p> <p>Cible 2011 :</p> <p>Tous les acteurs intervenants sur le patrimoine culturel sont sensibilisés.</p>	<p>Une version préliminaire du document définissant les rôles des intervenants dans le domaine du Patrimoine est disponible. Sa finalisation est en cours.</p> <p>Les activités du Produit 3 visant la sensibilisation des intervenants institutionnels à l'importance de la gestion coordonnée du patrimoine culturel viennent d'être lancées.</p> <p>Enregistrement d'un retard par rapport à la cible escomptée.</p>	<p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le document définissant les rôles des intervenants dans le domaine du Patrimoine ; - Rapports d'ateliers de sensibilisation/concertation ; - Rapports et bilans d'activités des partenaires du programme ; - Plans d'actions et rapports programmatiques des partenaires ; - Comptes rendu des réunions du CGP ; <p>Rapports trimestriels, semestriels</p>	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation nationale ; - Consultation des rapports d'ateliers ; - Analyse des listes de présence pour le décompte des institutions représentées. <p>Périodicité</p> <p>Trimestrielle</p> <p>Années</p> <p>↑</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2010 - 2011 	<p>UNESCO Ministère de la Culture</p>	<p>Hypothèses</p> <p>Engagement des partenaires pour aller vers la gestion coordonnée du patrimoine ;</p> <p>Intérêt des partenaires poursuivi.</p> <p>Risques</p> <p>Absence de modalités de concertations appropriées et fonctionnelles entre les différents acteurs agissant sur le patrimoine culturel.</p>
--	--	---	---	---	---	---	---	---

					et annuels.			
<p>Effet 2 du Programme Conjoint : Les professionnels du patrimoine culturel et des intervenants potentiels sont dotés de compétences et d'outils permettant l'amélioration et la préservation de la gestion et la valorisation de ce dernier</p> <p>Indicateurs : - Niveau de compétence des professionnels du patrimoine culturel et des intervenants potentiels ; - Disponibilité et exploitation d'outils de qualité pour la gestion et la valorisation du patrimoine culturel.</p>								
<p>PRODUIT 4 : Outils permettant une meilleure connaissance et valorisation du patrimoine culturel mis en place et maîtrisés par les partenaires nationaux</p>	<p>Indicateur : 4.1 Nombre d'outils permettant une meilleure connaissance et valorisation du patrimoine culturel</p>	<p>Baseline 2007 : -Les outils de connaissance du patrimoine insuffisamment développés et adaptés aux normes internationales -Cadre juridique incomplet et nécessitant une révision.</p>	<p>Cible 2011 : 4 outils de connaissance et de valorisation du patrimoine : - Un projet de loi révisée sur le Patrimoine ; - Un document sur les mécanismes de mise en place du système des Trésors Humains Vivants ; - Le Système d'inventaire du patrimoine mis à niveau en conformité avec les standards internationaux - Un SIG développé et accessible via intranet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet de loi révisée sur le patrimoine est prêt - Le document sur les mécanismes de mise en place du système des Trésors Humains Vivants est disponible - Les travaux de mise à niveau du système d'inventaire du patrimoine sont en phase finale - La mission de développement d'un SIG du patrimoine culturel vient d'être lancée. 	<p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les outils développés ; - Rapports d'ateliers et réunions de consultation/restitution ; - - Comptes rendu des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels. 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des documents produits ; - Consultation des rapports d'ateliers de restitution ; - Consultation des listes des participants aux ateliers. <p>Périodicité Trimestrielle</p> <p>Année - 2010 - 2011</p>	<p>UNESCO Ministère de la Culture</p>	<p>Hypothèses Diversité des parties concernées et des rouages administratifs concernés par la révision de la loi sur le patrimoine et le cadre juridique concernant les trésors humains vivants ; Implication des partenaires nationaux concernés.</p> <p>Ancrage institutionnel clarifié et stabilisé ;</p> <p>Risques La lenteur et la complexité du processus d'adoption de nouvelles législations ;</p> <p>Le processus pourrait impliquer d'autre instance et institutions non prévus dans le programme.</p>

<p>PRODUIT 5 :</p> <p>Professionnels nationaux actifs dans les différents secteurs liés au patrimoine culturel disposant de compétences accrues en matière de gestion et de valorisation.</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>5.1 Niveau de compétences des professionnels nationaux en matière de gestion et préservation du patrimoine.</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <p>Les compétences actuelles des professionnels nationaux en matière de gestion et préservation du patrimoine requièrent une mise à niveau</p>	<p>Cible 2011 :</p> <p>Le niveau de compétences des professionnels nationaux leur permet de contribuer de façon efficiente à la gestion et à la préservation du patrimoine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de formation élaboré - Plusieurs formations assurées au profit des professionnels du patrimoine et acteurs locaux intervenants sur le patrimoine culturel (Elus, administrations locales, ONG, associations...) des 4 régions cibles du programme. - Une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires des formations est programmée pour la 3^{ème} année du programme. 	<p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan de formation élaboré ; - Documents des formations pilotes ; - Comptes rendu des formations ; - Rapports d'activités des partenaires/ bénéficiaires des formations ; - Comptes rendu des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels. 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des documents et rapports produits ; - Fiches d'évaluation des formations; - Consultation des listes des participants aux formations. <p>Périodicité</p> <p>Trimestrielle</p> <p>Année</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2010 - 2011 	<p>UNESCO Ministère de la Culture</p>	<p>Hypothèses</p> <p>Les bénéficiaires des formations sont bien identifiés ;</p> <p>Le suivi régulier des formations ;</p> <p>Implication des partenaires nationaux concernés ;</p> <p>Possibilités de partenariat et d'articulation de la réalisation des programmes avec les calendriers des établissements de formation ;</p> <p>Qualité des formations.</p> <p>Risques</p> <p>Non disponibilité d'expertise qualifiée dans certains domaines de formation ;</p> <p>Manque d'assistance et d'appui des intervenants locaux dans les régions pilotes.</p>
--	--	--	---	--	---	---	---	---

<p>PRODUIT 6 :</p> <p>Mécanismes de diffusion de l'information relative au patrimoine culturel développés.</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>6.1 Nombre de mécanismes de diffusion produits ;</p> <p>6.2 Nombre de visiteurs par mois du portail du patrimoine culturel.</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <p>L'accès aux informations relatives au patrimoine est réduit.</p>	<p>Cible 2011 :</p> <p>2 mécanismes de diffusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Portail sur le patrimoine culturel ; - Un support audiovisuel sur le patrimoine diffusé notamment auprès de la population scolaire ; - Au moins 1000 visiteurs du portail par mois. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le portail du patrimoine culturel est finalisé. Son lancement officiel est planifié au début de la 3^{ème} année du programme - Un film documentaire sur le patrimoine culturel a été préparé. Sa diffusion sur les chaînes de télévision nationales est prévue au cours de la 3^{ème} année du programme. 	<p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Statistiques de l'ANRT ; - Le portail développé ; - Comptes rendu des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuel. - Statistiques des internautes. 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des statistiques des internautes (compteur des visiteurs du portail) - Consultation du registre de diffusion du support audiovisuel <p>Périodicité</p> <p>Mensuelle</p> <p>Année</p> <p>¶ - 2011</p>	<p>UNESCO Ministère de la Culture</p>	<p>Hypothèses</p> <p>Disponibilité de l'information et des contenus relatifs au patrimoine culturel ;</p> <p>L'accès au portail est assuré ;</p> <p>Le support audiovisuel sur le patrimoine est exploité à bon escient notamment dans le milieu scolaire.</p> <p>Risques</p> <p>Absence de compétences techniques au sein du partenaire national pour maintenir le portail à jour.</p> <p>Collaboration du Ministère de l'Education Nationale non assurée.</p>
---	--	---	--	---	--	---	---	---

Effet 3 du Programme Conjoint :

La mise en œuvre d'approches appropriées de développement des industries culturelles et créatives a favorisé l'amélioration des conditions de vie des populations.

Indicateur : Nombre d'actions stratégiques appropriées en terme de développement des industries culturelles favorisant l'amélioration des conditions de vie

<p>PRODUIT 7 :</p> <p>Plans stratégiques de développement liés au patrimoine culturel , formulés et mis en œuvre notamment dans la zone de convergence du programme conjoint, prenant tout</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>7.1 Nombre de PCDs intégrant Les priorités de sauvegarde et de valorisation du Patrimoine culturel, du genre, et du</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Processus d'élaboration des PDCES engagé dans le cadre du Projet Oasis du Sud (PNUD/AS) 	<p>Cible 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 4 PCD qui intègrent les priorités de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel et 	<p>Appui à l'élaboration des 4 PCD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les capacités de 4 communes oasiennes ont été renforcées, en matière d'intégration des composantes patrimoine culturel et genre dans la planification locale ; - Un diagnostic du 	<p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic participatif et le PCD des communes ciblées ; - Fiches de projets ; 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des documents produits ; - Visites de terrain ; - Consultation des listes des participants aux formations ; 	<p>PNUD UNWOMEN UNESCO</p>	<p>Hypothèses</p> <p>La grande implication des bénéficiaires (notamment les ONGs locales, associations et coopératives féminines) directs du programme, convaincus d'avoir des bénéfices pour les actions</p>
---	--	---	--	--	---	---	------------------------------------	--

<p>particulièrement en considération l'approche genre.</p>	<p>tourisme durable.</p> <p>7.2 Nombre d'actions prioritaires pour la valorisation du patrimoine culturel réalisées impliquant majoritairement des femmes et des jeunes.</p>	<p>n'intègre pas de manière systématique les priorités du Patrimoine culturel et les préoccupations de genre</p> <p>- Faible capacités des acteurs locaux en matière de gestion du patrimoine culturel.</p>	<p>l'approche genre.</p> <p>- Au moins 4 actions prioritaires de valorisation du patrimoine culturel sont identifiées et initiées avec l'implication des populations et des acteurs locaux.</p>	<p>patrimoine culturel local a été effectué pour son intégration dans les PCDS et identifier de manière participative des projets de valorisation du patrimoine culturel à proposer dans le cadre de ces PCD.</p> <p>projets prioritaires achevés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement et réhabilitation achevés de la Zaoui Moulay El Bachir ; - Appui à la construction d'un point de vente des produits du terroir à Ifrane ; - Appui à la Mise en place d'unité de production de Fromage Beldi, au profit de l'association Almountada Niswi à Assa (projet achevé). <p>Projets prioritaires en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la mise en place du Bureau d'Information et de Commercialisation Touristique Oasien (CPS à lancer incessamment). - Création d'une Maison des Arts du Métal à Imi Ougadir/Foum el Hisn (CPS à lancer incessamment) - Mise en place d'un espace de théâtre pour la promotion du patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de mission ; - Comptes rendu des formations et ateliers; - Rapports d'activités des associations bénéficiaires ; - Rapports des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches d'évaluation des formations ; - PV de réception des travaux réalisés. <p>Périodicité</p> <p>Mensuelle</p> <p>Année</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2010 - 2011 - 2012 		<p>entreprises sur le terrain ;</p> <p>L'aspect multisectoriel du travail au niveau local et régional est suffisamment développé.</p> <p>Risques</p> <p>Absence d'outils appropriés pour le concept genre adapté à la préservation et la promotion du patrimoine culturel ;</p> <p>Les résistances sociales et culturelles en matière d'égalité de genre ;</p> <p>Les acteurs locaux ne sont pas suffisamment sensibilisés sur les opportunités liées à la valorisation du patrimoine culturel comme vecteur de développement local ;</p> <p>La mise en place des circuits touristiques dépendra de la mobilisation des départements concernés des acteurs et des populations locales cibles ;</p> <p>Leurs effets dépendront de leur pérennité et du maintien de la mobilisation en leur faveur.</p>
--	--	---	---	--	---	---	--	--

				<p>musical. (CPS à lancer incessamment)</p> <p>- Equipement d'un atelier de tissage de Tapis et Djellabas traditionnels à Foug Zguid, au profit de l'association Féminine Alfath.</p> <p>Renforcement de l'autonomisation des femmes oasiennes :</p> <p>- 4 formations ont été organisées : Domaines : montage de projets AGR, leadership féminin, partage des bénéfices des coopératives et bonne gestion pour la maintenance et l'entretien</p> <p>Bénéficiaires : 8 coopératives et 20 associations féminines.</p> <p>la majorité des porteurs de projets et/ou bénéficiaires des projets prioritaires sont des femmes et jeunes.</p>				
<p>PRODUIT 8 :</p> <p>Approches innovantes expérimentées dans les secteurs du livre et de la musique, de la danse et de l'art chorégraphique.</p>	<p>Indicateur :</p> <p>8.1 Nombre d'approches innovantes expérimentées dans les différents secteurs ciblés.</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <p>Les potentialités des secteurs du livre et de la musique ont été insuffisamment exploitées et mises à profit</p>	<p>Cible 2011 :</p> <p>Au moins 4 approches innovantes sont développées dans les secteurs du livre, la musique, la danse et l'art chorégraphique.</p>	<p>Les activités du produit 8 relatives aux approches innovantes expérimentées dans les différents secteurs ciblés viennent d'être lancées.</p> <p>Enregistrement d'un retard par rapport à la cible escomptée.</p>	<p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents produits ; - Comptes rendu des formations ; - Rapports et bilans d'activités 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des documents produits ; - Consultation des listes des participants aux formations ; - Fiches d'évaluation des formations <p>Périodicité</p>	<p>UNESCO Ministère de la Culture</p>	<p>Hypothèses</p> <p>Renforcement des capacités existantes assuré ;</p> <p>Introduction d'approches innovantes dans les secteurs concernés.</p> <p>Risques</p> <p>Difficultés dans la mise</p>

					des partenaires nationaux. Comptes rendu des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels.	Mensuelle <u>Année</u> ¶ - 2011		en place d'un processus adapté pour la sélection des bénéficiaires des formations parmi les professionnels de la musique et de la danse ; Difficultés dans la mobilisation et l'organisation du milieu professionnel au niveau national et local ; La lenteur dans la déclinaison des politiques et plans des collectivités locales pour l'atteinte des résultats du programme à un niveau local.
PRODUIT 9 : Sur des sites à haut potentiel, activités génératrices de revenus liées à la valorisation du patrimoine culturel sont appuyées.	Indicateurs : 9.1 Nombre de bénéficiaires d'AGR opérationnelles profitant notamment aux femmes et aux jeunes.	Baseline 2007 : Le potentiel de génération de revenus des produits culturels est insuffisamment exploité.	Cibles 2011 : - Au moins 250 bénéficiaires des activités génératrices de revenus, liées au patrimoine culturel - 332 bénéficiaires des AGR, essentiellement des femmes (85%) réparties sur 3 filières : séchage de couscous, dattes et filière artisanale (vannerie et tentes) - Une étude d'implantation a été élaborée - 3 séchoirs solaires hybrides acquis et installés dans les unités de la filière séchage de couscous - Une quarantaine d'artisans formés dans les domaines d'intervention ciblés. - 95% de bénéficiaires ont moins de 30 ans	Moyens de vérification - Documents produits ; - Comptes rendu des formations ; - Rapports d'activités des associations et coopératives bénéficiaires ; - Comptes rendu de participation aux salons au	Méthodes de collecte - Visites de terrain ; - Consultation des documents ; - Bons de commandes et de livraison des équipements acquis ; - Consultation des listes des associations, coopératives et GIE appuyés ; - Consultation des listes des participants aux formations. Périodicité	ONUDI UNESCO	Hypothèses Acceptation des produits du terroir dans le marché national et international ; Maintien de la pleine participation des associations, coopératives et GIE ; l'Identification et la mise à disposition par les autorités nationales compétentes des espaces appropriés pour le centre d'interprétation et pour l'éco-musée sont assurées; Risques	

					<p>niveau national et international</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendu des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels. 	<p>Mensuelle</p> <p><u>Année</u></p> <p>¶</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2011 - 2012 		<p>Lenteur dans la mise en œuvre des activités de développement des industries créatives pouvant entraver la réalisation des résultats attendus ;</p> <p>Coordination limitée entre parties prenantes locales ;</p> <p>Capacités limitées des Coopératives et GIE en matière de ressources humaines.</p> <p>Nouvelles technologies favorisées aux dépens de méthodes de production traditionnelles.</p>
--	--	--	--	--	---	--	--	---

<p>PRODUIT 10 :</p> <p>Ensemble des actions faisant l'objet d'une évaluation, d'une documentation et d'une stratégie de communication qui permettent de constituer et partager le bénéfice des expériences menées, tant au niveau national et international qu'au profit de la coopération Sud-sud, avec comme principal fil directeur leur impact au profit des femmes et des jeunes, est évalué et partagé.</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>10.1 Nombre d'expériences à succès, portant sur le développement d'industries créatives, en particulier par des femmes et des jeunes, développées et partagées au niveau national et international.</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <p>- Le potentiel des industries créatives comme vecteur de développement durable est méconnu et insuffisamment documenté</p> <p>- Apport des femmes dans les industries créatives insuffisamment reconnu et partagé</p>	<p>Cible 2011 :</p> <p>- Toutes Les expériences à succès et les leçons apprises dans le domaine des industries créatives sont documentées et partagées tant au niveau national qu'international.</p>	<p>Non encore entamé (La mise en œuvre du produit 10 est planifiée pour l'année 4 du programme).</p>	<p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents produits ; - réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels. 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des documents ; - Consultation des listes de diffusion. <p>Périodicité</p> <p>Mensuelle</p> <p>Année</p> <p>¶ - 2012</p>	<p>UNFPA UNESCO</p>	<p>Hypothèses</p> <p>La Sensibilisation et le plaidoyer ont produit un effet positif.</p> <p>Risques</p> <p>Retard de l'achèvement des activités du programme ou de leur majorité empêchant leur prise en compte dans la stratégie de communication ;</p> <p>Inadéquation des moyens d'information avec les publics cibles.</p>
--	--	--	---	--	--	---	-------------------------	---

Effet 4 du Programme Conjoint :

Les traditions et les valeurs culturelles qui favorisent l'inclusion des femmes et des jeunes, et qui assurent la réalisation des OMD sont valorisées.

Indicateur : Existence et niveau de diffusion d'un argumentaire qui met en valeur la contribution des femmes et des jeunes à l'atteinte des OMD et qui est largement diffusé.

<p>PRODUIT 11 :</p> <p>Des Actions d'information, de sensibilisation et de communication, s'appuyant sur des valeurs culturelles favorisant une reconnaissance accrue du rôle des femmes et des jeunes dans le processus de développement sont</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>11.1 Disponibilité et diffusion d'un argumentaire.</p> <p>11.2. Nombre de campagnes de sensibilisation s'appuyant sur des valeurs culturelles favorisant le rôle des</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <p>- Les traditions et valeurs culturelles qui favorisent la participation des femmes et des jeunes à l'atteinte des OMD ne sont ni reconnues ni prises en</p>	<p>Cible 2011 :</p> <p>- Un argumentaire mettant en valeur la contribution des femmes et des jeunes est disponible et largement diffusé.</p>	<p>- Une Etude socio-culturelle sur les valeurs et les traditions culturelles, qui influencent l'inclusion des femmes et valorisent leur rôle dans la réalisation des OMD a été réalisée.</p> <p>- 4 journées de sensibilisation et d'information, ont été organisées sur les</p>	<p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document produit ; - Comptes rendu de missions ; - Compte rendu de campagnes de 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des documents ; - Consultation des Listes de présence ; - Consultation de la liste de diffusion. <p>Périodicité</p>	<p>UNWOMEN FNUAP</p>	<p>Hypothèses</p> <p>Le public et les zones ciblées sont bien identifiés ;</p> <p>Risques</p> <p>Mentalité et résistances socioculturelles constituant un frein à une progression de l'égalité entre homme/femme -</p>
---	---	--	---	---	--	--	--------------------------	--

mises en œuvre.	femmes et des jeunes dans l'atteinte des OMD.	compte. - Absence d'un argumentaire servant de support à l'inclusion des femmes et des jeunes dans l'atteinte des OMD.	- Une campagne et deux ateliers de sensibilisation sur la contribution des femmes et des jeunes à l'atteinte des OMD au profit des acteurs locaux ont été organisés.	traditions et les valeurs culturelles qui influencent la réalisation des OMD Domaines : Santé, Éducation, Emploi.. Bénéficiaires : acteurs locaux des communes ciblées par le MDGf Culture. - 2 Actions d'information, de sensibilisation et de communication s'appuyant sur des valeurs culturelles et favorisant une reconnaissance accrue du rôle des femmes et des jeunes dans le processus de développement. Bénéficiaires : associations et coopératives féminines. - Un Argumentaire sur la contribution des femmes et des jeunes à l'atteinte des OMDs dans la zone de convergence, est en cours de réalisation.	sensibilisation ; - Comptes rendu des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels.	Mensuelle <u>Année</u> ¶ - 2011 - 2010		jeune/adulte ; Eléments de la tradition constituant un obstacle à la progression des égalités sus mentionnées ; Faible niveau d'instruction et analphabétisme comme obstacles à la bonne implémentation du programme d'activités lié à ce produit ; Problème d'accès aux activités du produit lié à des éléments de mobilité eux-mêmes liés au mode de vie des populations ciblées.
-----------------	---	---	--	---	--	--	--	--

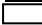


Fonds de réalisation des OMD PNUD/Espagne

Programme Conjoint de Coopération
« *Le Patrimoine Culturel et les Industries Créatives*
***comme Vecteurs de Développement au Maroc* »**



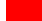
Cadre des Résultats du Programme conjoint et Informations financières.

[Actualisé à Fin Décembre 2010](#)

Légende Activités

-  : Activités dotées Année 1
 : Activités dotées Année 1 et 2
 : Activités dotées Année 2

Légende du Calendrier

-  : Activité réalisée
 : Activité en cours de réalisation
 : Activité non encore entamée

Effet 1 du Programme Conjoint :

Les atouts du patrimoine culturel dans le développement économique et social sont reconnus et intégrés dans une stratégie nationale.

Indicateur :

- Existence d'une stratégie nationale pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel, en tant que vecteur de développement ;
- Existence d'un plan d'actions, précisant les rôles des intervenants et intégrant la préoccupation Genre.

PRODUITS	ACTIVITÉ	ANNEES			AGENCE SNU	PARTIE RESPONSABLE NATIONAL / LOCAL	ÉTAT D'AVANCEMENT ESTIMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE			
		A1	A2	A3			Montant total prévu pour toute la durée	Montant total engagé	Montant déboursé total	Taux d'exécution estimé du Budget transféré (%)
PRODUIT 1 Connaissances sur le patrimoine culturel nécessaires à l'élaboration d'une stratégie nationale actualisées.	1. Collecte analyse et mise à jour des données disponibles	X	X	X	UNESCO	Min Culture	20 000	20 000	20 000	100%
	LOT n°1 2. Diagnostic sensible au genre de l'économie du patrimoine marocain, sa situation présente et les possibilités d'exploitation et promotion des ressources qu'il recèle	X	X	X	UNESCO	Min Culture	107 000	80 777,33	80 777,33	75%
Cible 2011 : Les Données pertinentes pour l'élaboration d'une stratégie nationale sur le patrimoine sont collectées, actualisées et sensibles au genre.	3. Enquêtes et recherches de terrain pour spécifier ces données dans les zones									

d'intervention du programme									
4. Consultations et concertations sur les priorités se dégageant de ces travaux.									
5. Publication et mise en ligne d'un document consensuel de référence définissant le patrimoine culturel et ses composantes et qui fait expressément référence à un texte de loi à élaborer.	X	X	X	UNESCO	Min Culture	15 000	15 000	15 000	100%
LOT n° 2 6. Diagnostic sensible au genre de l'état de la gestion, de la conservation et de la valorisation du patrimoine culturel marocain et formulation de proposition pour les améliorations nécessaires	X	X	X	UNESCO	Min Culture	53 195	45 969,00	45 969,00	86%
Produits 3 : Rôle des différents intervenants institutionnels dans la gestion du patrimoine culturel clarifié									

	17. Analyse institutionnelle sensible au genre du secteur du patrimoine culturel (Etat, collectivités locales, associations, personnes privées...)									
	LOT n°3 7. Réalisation d'une enquête sensible au genre sur les connaissances, perceptions et attitudes de la population marocaine vis-à-vis de son patrimoine	X	X	X	UNESCO	Min Culture	43 000	41 184,64	41 184,64	96%
	8. Diffusion des conclusions de l'enquête notamment auprès des responsables des stratégies correspondantes									
	LOT n°3' 9. Organisation d'actions de sensibilisation répondant aux éventuels déficits identifiés par l'enquête	X	X	X	UNESCO	Min Culture	80 000	29 446 ,60	3 712,71	5%
	Produit 6 Mécanismes de diffusion de l'information relative au patrimoine culturel développés									

	40. Campagne de sensibilisation sensible au genre dans les écoles, lycées, maisons de jeunes									
<p>PRODUIT 2 :</p> <p>Sur la base des connaissances acquises, une stratégie nationale pour la préservation, la mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel, est élaborée et déclinée en plan d'action.</p> <p>Cible 2010 :</p> <p>- Une stratégie nationale intégrant le genre et renforçant la coordination intersectorielle est élaborée.</p> <p>Cible 2011 :</p> <p>- Stratégie nationale validée et diffusée par les pouvoirs publics auprès de l'ensemble des acteurs et intervenants de la société marocaine ;</p> <p>Plan d'actions de la stratégie nationale élaboré.</p>	<p>LOT n°4</p> <p>10. Appui à l'organisation d'un dialogue interinstitutionnel pour élaborer une vision stratégique priorisant les actions à entreprendre en matière de préservation et promotion du patrimoine</p> <p>11. Training de concertation, de réflexion et de communication visant à valider les actions définies</p> <p>12. Elaboration d'un document final de priorisation de la préservation prenant en compte les patrimoines menacés de dégradation ou de disparition sur la base de critères préalablement définis</p>	X	X	X	UNESCO	Min Culture	65 000	64 551,04	63 329,58	97%

	13. Organisation d'une consultation intersectorielle visant à l'élaboration de la stratégie nationale									
	12. Bis Appui technique pour la prise en compte du genre dans l'élaboration d'une vision stratégique pour la préservation et promotion du patrimoine	X			UNWOMEN	Min Culture	17 201	17 201	17 201	100 %
	14. Elaboration d'une charte nationale de préservation du patrimoine priorisant les actions et signée par les différents intervenants		X	X	UNESCO	Min Culture	20 000	18 009,59	2 419,16	12%
	LOT n° 4' 15. Elaboration d'un plan de plaidoyer et diffusion de la stratégie nationale auprès des élus, du secteur privé et de la société civile.		X	X	UNESCO	Min Culture	45 000	38 734,74	119,90	0,27%
	16. Appui à la mise en œuvre du plan de communication pour la diffusion de la stratégie nationale qui s'inspirera des outils et procédés mis en place par la Vision 2010 du tourisme et la vision									

	2015 de l'artisanat et la vision et stratégie de recherche à l'horizon 2025 et plan d'action 2006-2010 émanant du MENESFCRS									
<p>PRODUIT 3 :</p> <p>Rôles des différents intervenants institutionnels dans la gestion du patrimoine culturel bien définis, permettant une meilleure coordination des interventions.</p> <p><u>Cible 2010 :</u></p> <p>Document définissant les rôles des intervenants dans le domaine du Patrimoine, élaboré et validé.</p> <p><u>Cible 2011 :</u></p> <p>Tous les acteurs intervenants sur le patrimoine culturel sont sensibilisés.</p>	<p><u>LOT n° 4''</u></p> <p>18. Organisation de Training de concertation visant à définir les prérogatives des institutions en charge du patrimoine et l'harmonisation des interventions et des actions prévues par la stratégie nationale.</p> <p>19. Réalisation d'une étude sur l'opportunité et le cas échéant proposer des modalités de création d'un mécanisme de coordination de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la stratégie nationale</p>		X	X	UNESCO	Min Culture	86 776	61 505,40	112,11	0,13%
<p><u>Effet 2 du Programme Conjoint :</u></p> <p>Les professionnels du patrimoine culturel et des intervenants potentiels sont dotés de compétences et d'outils permettant l'amélioration et la préservation de la gestion et la valorisation de ce dernier</p> <p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau de compétence des professionnels du patrimoine culturel et des intervenants potentiels ; - Disponibilité et exploitation d'outils de qualité pour la gestion et la valorisation du patrimoine culturel. 										

<p>PRODUIT 4 :</p> <p>Outils permettant une meilleure connaissance et valorisation du patrimoine culturel mis en place et maîtrisés par les partenaires nationaux.</p>	<p>20. Appui à la révision de la nouvelle loi du patrimoine national sur la base d'une large concertation publique et institutionnelle pour présentation au Secrétariat Général du Gouvernement</p>	X	X	X	UNESCO	Min Culture	25 000	20 166,72	19 871,31	79%
<p>Cible 2011 :</p> <p>4 outils de connaissance et de valorisation du patrimoine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un projet de loi révisée sur le Patrimoine ; - Un document sur les mécanismes de mise en place du système des Trésors Humains Vivants ; - Le Système d'inventaire du patrimoine mis à niveau en conformité avec les standards internationaux - Un SIG développé et accessible via intranet. 	<p>LOT n°5</p> <p>21. Elaboration d'un cadre juridique relatif aux THV</p>	X	X	X	UNESCO	Min Culture	58 000	50 129,00	50 129,00	86%
	<p>22. Elaboration d'un document proposant les mécanismes opérationnels de fonctionnement de l'entité administrative qui sera responsable de la mise en œuvre du système (secrétariat permanent du système) sur la base de l'étude réalisée en 2005 par le Ministère de la culture dans le cadre d'un programme maghrébin</p>	X	X							
	<p>23. Etude de différents scénarios et proposition d'un mode de financement des droits sociaux des THV</p>	X	X							
	<p>24. Training de concertation et</p>		X	X	UNESCO	Min Culture	40 000	14 103,07	119,90	0,30%

	sensibilisation sur la l'identification et la reconnaissance des THV									
	25. Mise à niveau du système d'inventaire conformément aux normes et standards internationaux y compris la numérisation du fonds documentaire et iconographique de la DIDP	X	X	X	UNESCO	Min Culture	100 000	98 212,86	31 831,36	32%
	26. Mise en place et développement du SIG par intranet associant le niveau central et le niveau régional sur la base des expériences menées au Maroc notamment par le Ministère de la culture.		X	X	UNESCO	Min Culture	110 000	79 968,71	232,01	0,21%
PRODUIT 5 :		X	X	X	UNESCO	Min Culture	10 000	0	0	0%
Professionnels nationaux actifs dans les différents secteurs liés au patrimoine culturel disposant de compétences accrues en matière de gestion et de valorisation.	28. Elaboration et souscription de la convention cadre pour la formation continue associant l'INSAP, la DIDP, l'OFPPPT, les Universités, les opérateurs privés ...		X	X	UNESCO	Min Culture	35 000	0	0	0%
Cible 2011 :			X	X	UNESCO	Min Culture				
Le niveau de compétences des professionnels nationaux leur	29. Appui au pole de compétences patrimoine culturel du Maroc pour le		X	X	UNESCO	Min Culture				

permet de contribuer de façon efficiente à la gestion et à la préservation du patrimoine	développement d'expertises dans les métiers du patrimoine culture									
	Lot n°6	X	X		UNESCO	Min Culture	125 000	124 915,50	123 180,62	99%
	27. Analyse et détermination des besoins en formation sur la base d'une enquête sensible au genre auprès des professionnels et gestionnaires du patrimoine en vue de l'élaboration d'une stratégie de formation									
	30. Identification des capacités de formation appropriées									
	32. Elaboration des modules de formation intégrant les préoccupations de genre									
	33. Cours de formation continue en modalité présentielle et/ou à distance									
34. Mise en place d'une plateforme de gestion du savoir avec modules d'auto-apprentissage destinés aux professionnels des différents secteurs d'activités liés au patrimoine		X	X		UNESCO	Min Culture	40 000	0	0	0%

PRODUIT 6 : Mécanismes de diffusion de l'information relative au patrimoine culturel développés. Cible 2011 : 2 mécanismes de diffusion : - Un Portail sur le patrimoine culturel ; - Un support audiovisuel sur le patrimoine diffusé notamment auprès de la population scolaire ; - Au moins 1000 visiteurs du portail par mois.	36. Développement du portail du patrimoine culturel marocain incorporant une dimension interactive de découverte du patrimoine de manière ludique pour le grand public, principalement les jeunes	X	X	X	UNESCO	Min Culture	35 000	22 305	22 305	64%
	37. Formation des techniciens chargés de la mise à jour et de l'entretien du portail		X	X	UNESCO	Min Culture	5 000	3 144,70	3 045,07	61%
	41. Réalisation d'un support audiovisuel sur les valeurs du patrimoine, sa fragilité et la nécessité de le sauvegarder pour les générations futures	X	X	X	UNESCO	Min Culture	35 000	32 643,86	31 653,35	90%
	42. Diffusion du support audiovisuel sur les medias radiophoniques et télévisuels		X	X	UNESCO	Min Culture	70 000	0	0	0%
Effet 3 du Programme Conjoint : La mise en œuvre d'approches appropriées de développement des industries culturelles et créatives a favorisé l'amélioration des conditions de vie des populations. Indicateur : Nombre d'actions stratégiques appropriées en terme de développement des industries culturelles favorisant l'amélioration des conditions de vie ;										

<p>PRODUIT 7 :</p> <p>Plans stratégiques de développement liés au patrimoine culturel , formulés et mis en œuvre notamment dans la zone de convergence du programme conjoint, prenant tout particulièrement en considération l'approche genre.</p> <p><u>Cible 2011 :</u></p> <p>- Au moins 4 PCD qui intègrent les priorités de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel et l'approche genre.</p> <p>- Au moins 4 actions prioritaires de valorisation du patrimoine culturel sont identifiées et initiées avec l'implication des populations et des acteurs locaux.</p>	<p>43. Assistance technique durant le processus d'élaboration des PCDES pour l'intégration des priorités de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel et tourisme durable en se basant sur les analyses, les enquêtes réalisées et les conclusions des Training de concertation organisés.</p>	X	X	X	PNUD	DGCL PDTS	31 005,19	31 005,19	31 005,19	100%
	43. Bis Appui technique pour l'intégration du genre	X	X	X	UNWOMEN	PDTDS	55 800	36 900,00	36 900,00	98%

	dans le processus d'élaboration des PCD									
	44. Renforcement des capacités des acteurs locaux et particulièrement les élus et les techniciens communaux dans le domaine de la gestion du patrimoine culturel et tourisme durable.	X	X		PNUD	DGCL PDTDS	14 009.68	14 009.68	14 009.68	100%
	44.Bis Elaboration d'un guide spécifique à l'approche genre pour l'ensemble du processus de formation		X	X	UNWOMEN	DGCL PDTDS	23 400	14 100,00	14 100	60%

	45 Etudes de faisabilité des actions prioritaires inscrites dans les PCDES et stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre d'actions prioritaires de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel	X	X	X	PNUD	DGCL PDTDS	54 718.75	54 718.75	54 718.75	100%
--	---	---	---	---	------	---------------	------------------	------------------	------------------	-------------

	46 Appui à la mise en œuvre des actions prioritaires inscrites dans les PCDES en matière de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel	X	X	X	PNUD	DGCL PDTDS	179 130,72	179 130,72	68 900,98	38%
--	--	---	---	---	------	---------------	-------------------	-------------------	------------------	------------

	48. Mise en place d'au moins deux circuits de tourisme culturel reposant sur la valorisation de ressources culturelles jusque là non exploitées, et notamment sur l'accès à la culture vivante, en liaison avec les programmes de développement d'un tourisme durable. Aide à la valorisation de l'habitat et de l'accueil	X	X	X	UNESCO	MTA MC	180 000	129 800	24 800	14%
	49. Documentation des expériences d'intégration du patrimoine culturel dans le développement local	X	X		PNUD	DGCL PDTDS	459.66	459.66	459.66	100%

	Année 2 LOT n°7 43. Assistance technique durant le processus d'élaboration des PCDES pour l'intégration des priorités de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel et tourisme durable en se basant sur les analyses, les enquêtes réalisées et les conclusions des Training de concertation organisés.		X	X	PNUD	DGCL/PDTDS	140 000	140 000,00	30 899.67	22%
	45 Etudes de faisabilité des actions prioritaires inscrites dans les PCDES et stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre d'actions prioritaires de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel									
	46 Appui à la mise en œuvre des actions prioritaires inscrites dans les PCDES en matière de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel					DGCL/POT	50 000	50 000	8 301.92	17%

	49 Documentation des expériences d'intégration du patrimoine culturel dans le développement local						Grand Total = 190 000	190 000	39 201,92	21%
	50. Appui aux initiatives traitant des besoins des femmes sujettes à exclusion dans la mise en œuvre des plans communaux de développement	X	X	X	UNWOMEN	PDTDS	145 236	145 236	145 236	100%
	LOT n°8 61. Aménagement d'au moins un centre d'interprétation.	X	X	X	UNESCO	Min Culture	180 000	0	0	0%

	62. renforcement du centre d'interprétation et évaluation de ses résultats en vue de leur éventuelle reproduction.									
PRODUIT 8 : Approches innovantes expérimentées dans les secteurs du livre et de la musique, de la danse et de l'art chorégraphique.	51. Etablir un catalogue sélectif de manuscrits de grand intérêt scientifique, culturel et artistique à des fins d'édition et de diffusion	X	X	X	UNESCO	Min Culture	20 000	19 618,42	17 982,75	90%
Cible 2011 : Au moins 4 approches innovantes sont développées dans les secteurs du livre, la musique, la danse et l'art chorégraphique.	52. Transcription, annotation et édition et impression à titre démonstratif des premiers manuscrits		X	X	UNESCO	Min Culture	85 000	1 869	1 869	4%
	LOT n°9 53. Etude sensible au genre des besoins en formation et établissement des modules de formation au profit des professionnels et des associations de proximité spécialisées de la musique (traditionnelle et	X	X	X	UNESCO	Min Culture	86 117,00	55 474,44	6 168,70	7,16%

	moderne)									
	54. Organisation de Training régionaux de formation et de renforcement des compétences des professionnels et des associations de proximité spécialisées de la Musique (traditionnelle et moderne)									
	55. Mise en réseau de ces professionnels et ces associations par l'encouragement d'initiatives visant à les regrouper au niveau national et régional									
	56. Elaboration de modèles de supports promotionnels destinés à la diffusion et promotion de musiques et danses traditionnelles : brochures, CD, DVD et page Web	X	X	X	UNESCO	Min culture	70 000	0	0	0%

<p>PRODUIT 9 :</p> <p>Sur des sites à haut potentiel, activités génératrices de revenus liées à l'artisanat appuyées</p> <p>Cibles 2011 :</p> <p>- Au moins 250 bénéficiaires des activités génératrices de revenus, liées au patrimoine culturel</p>	<p>57. Etude d'implantation des unités de production et perspectives de commercialisation des produits</p>	X	X	X	ONUDI	DGCL PDTDS	52 712	52 712	50 584	96%
	<p>58 Appui à Installation et équipement des unités de production, menés dans le cadre de la mise en œuvre des PCD.</p>	X	X	X	ONUDI	DGCL PDTDS	240 972	180 972	134 248	74%
	<p>59. Formation des artisans dans les domaines d'intervention ciblés.</p>	X	X	X	ONUDI	MAT	90 000	80 000	60 364	75%
	<p>60. Mise en place des mesures d'accompagnement (statut des unités de production, design et marketing) dans les domaines d'intervention ciblés.</p>	X	X	X	ONUDI	DGCL PDTDS	85 913	76 000	76 000	100%
	<p>LOT n°10</p> <p>63. Etude/diagnostic d'identification des savoir-faire en voie de disparition, susceptibles de générer</p>	X	X	X	UNESCO	MAT MAT	70 000	61 750	112,11	0,16%

des revenus pour les femmes, les jeunes et les populations marginalisées									
64. Appui à la transcription des savoir-faire et proposition d'incorporation de ces modules dans les filières de valorisation de formation professionnelle existantes, production et d'animation culturelle.									
64 Bis. Mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR) basées sur le développement de produits dérivés du patrimoine culturel au profit d'artisans, d'artistes, de designers, ... (ex. bibelots, miniatures, produits d'artisanat, ...)		X	X	UNESCO	Min Culture	83 559,00	0	0	0%
65. Identification des sites potentiels d'implantation d'écomusées et d'activités génératrices de revenus	X	X	X	UNESCO	Min Culture	11 187,00	10 994,34	6 994,34	63%
66. Appui à la mise en place d'un premier écomusée dans l'une des zones identifiées.		X	X	UNESCO	Min Culture	65 000	0	0	0%

	<p><u>Changement de l'intitulé de l'activité pour :</u></p> <p>72. Identification et appui à des AGR en rapport avec le patrimoine culturel dans 3 régions ciblées dans le Programme (L'Oriental, Houceima-Taza-Taounate et Souss Massa Draa) et contribuant à l'autonomisation des femmes et des jeunes dans le processus de développement.</p>			X	UNFPA	SEE ONGs	60 000 (120 000)*	0	0	0%
	<p><u>Changement de l'intitulé de l'activité pour :</u></p> <p>73. Organisation de rencontres et d'échanges autour des expériences réussies notamment celles en rapport avec les AGR.</p>			X	UNFPA	SEE ONGs	80 000 (20 000)*	0	0	0%
	<p><u>Changement de l'intitulé de l'activité pour :</u></p> <p>74. Renforcement des capacités des acteurs</p>			X	UNFPA	SEE ONGs	64 000 (120 000)*	0	0	0%

	locaux, dans le cadre du développement des AGR, dans le domaine du plaidoyer et de la communication en faveur de la prise en compte du patrimoine culturel comme vecteur de développement.									
Effet 4 du Programme Conjoint :										
Les traditions et les valeurs culturelles qui favorisent l'inclusion des femmes et des jeunes, et qui assurent la réalisation des OMD sont valorisées.										
Indicateur : Existence et niveau de diffusion d'un argumentaire qui met en valeur la contribution des femmes et des jeunes à l'atteinte des OMD et qui est largement diffusé.										
PRODUIT 11 : Des Actions d'information, de sensibilisation et de communication, s'appuyant sur des valeurs culturelles favorisant une reconnaissance accrue du rôle des femmes et des jeunes dans le processus de développement sont mises en œuvre.	69. Réalisation, dans les zones d'intervention du projet, des études complémentaires nécessaires de terrain sur les valeurs et les traditions qui influencent la réalisation des OMD	X	X		UNWOMEN	PDTDS	51 750	51 750,00	51 750,00	100%
Cible 2011 : - Un argumentaire mettant en valeur la contribution des femmes et des jeunes est disponible et largement diffusé. - Une campagne et deux ateliers de sensibilisation sur la contribution des femmes et des jeunes à l'atteinte des OMD au profit des acteurs locaux.	70. Elaboration et diffusion de l'argumentaire et de portraits / témoignages relatifs aux femmes et aux jeunes qui au niveau de leur communauté contribuent activement à l'atteinte des OMD (exemple : campagnes de sensibilisations		X	X	UNWOMEN	PDTDS	86 600	34 323	34 323	85%

	locales ou nationales).									
	71. Elaboration et diffusion de produits didactiques spécifiques pour les femmes et les jeunes sur la base de l'argumentaire		X	X	UNWOMEN	PDTDS	86 600	33 762	22 191.26	55%
UNITÉ DE GESTION		X	X	X	UNESCO	Min Culture	393 745	223 720,55	151 713	55%

DOCUMENTATION, EVALUATION ET DIFFUSION DES EXPERIENCES		X	X	X	UNESCO	Min Culture	100 000	27 303,29	24 737,32	41%
DOCUMENT DU PROGRAMME		X			UNESCO		20 000	18 691,59	18 691,59	93%